

Je suis relevé par la grâce

I. La crise pélagienne

1.1. Pélage : présomption de la volonté

Au milieu de la décadence et de l'affaiblissement de l'empire romain, nous sommes au début du Vème siècle, un homme va se faire remarquer. Il est moine, il est jeune, il prêche bien. Il a une force de volonté supérieure à la moyenne. Et c'est sans doute la raison pour laquelle il a une doctrine morale très austère.

Cette doctrine repose sur 2 points :

- Le péché d'Adam n'a pas de conséquence sur notre nature, si ce n'est qu'il est un mauvais exemple. Nous sommes donc tous dans l'état originel : notre nature n'est pas blessée, notre libre arbitre n'est pas diminué.
- La grâce se limite à deux choses : nous faire connaître l'exemple du Christ et le pardon des péchés personnels.

Ce qui signifie que le salut, (la sainteté) n'est pas l'œuvre de la grâce l'œuvre mais de **la volonté**. Au plus votre volonté est forte, au plus vous serez saint.

Autrement dit selon lui, la vie chrétienne se résume en une phrase : « quand on veut on peut ».

Ce moine s'appelait Pélage, et on appelle sa doctrine le « pélagianisme ». C'est donc le triomphe de la volonté.

Je vous raconte son histoire parce que comprendre comment l'Eglise a répondu à Pélage est le premier pilier de la doctrine de la grâce, (première partie) et comprendre ensuite Luther et surtout la réponse de l'Eglise est le second pilier et sera notre seconde partie. C'est donc ainsi que nous allons aborder **notre thème de ce soir « je suis relevé par la grâce ».**

Pélage donc, semble réussir par sa forte personnalité à accomplir les vertus chrétiennes, et met en quelque sorte le reste des chrétiens au défi. Il y a chez Pélage quelque chose à la fois d'admirable et en même temps quelque chose qui dérange.

En 418, 200 évêques se réunissent en Concile à Carthage (non loin d'un certain évêque d'Hippone, à l'époque c'est un certain saint Augustin) et condamnent la doctrine pélagienne.

*Il est très impie de croire que nous avons la grâce du Christ pour la science qui enfle et que nous ne l'avons pas pour la charité qui édifie, **puisque c'est également un don de Dieu de savoir ce que nous devons faire et d'avoir l'amour pour le faire.** Ainsi la charité qui édifie empêche que la science ne nous enfle.*

Personne, même renouvelé par la grâce du baptême, n'est capable de surmonter les embûches du diable ni de vaincre ses concupiscences de la chair s'il ne reçoit de l'aide quotidienne de Dieu la persévérance dans une bonne vie.

Personne n'est bon par soi-même, si celui qui seul est bon ne le fait participer de lui-même.

Je résume : Pélagie dit : ce n'est pas la grâce qui fait de nous des saints, qui nous conduit au ciel, c'est la volonté. Et le Concile de répondre : la grâce ne se contente pas d'illuminer notre intelligence sur ce que nous avons à faire, mais elle nous est donnée pour l'accomplir : autrement dit, **C'est la grâce de Dieu qui nous sauve et nous sanctifie et pas notre volonté.**

1.2. Le semi-pélagianisme

Cette histoire va faire grand bruit. Si le Pélagianisme va être assez vite abandonné, il va cependant provoquer la naissance de **l'hérésie la plus tenace de l'histoire de l'Eglise**, puisque nous le sommes tous un peu, voire complètement.

De quoi s'agit-il ?

Des moines de Marseille et surtout de Lérins, vont suivre cette affaire de près, ils s'accordent pour dire que Pélagie allait trop loin mais vont répondre au Concile de Carthage : **d'accord c'est la grâce qui nous sauve, mais la grâce elle se mérite.** D'où le nom de cette hérésie : le « semi-pélagianisme » Pélagie : volonté seule, semi-pélagianisme, c'est la grâce **mais** qui a été méritée par la volonté.

Il faut comprendre une chose : nous sommes tous semi-pélagiens, mais le semi-pélagianisme a été condamné au concile d'Orange en 529, il y a 1496 ans !!

Si quelqu'un prétend que Dieu attend notre vouloir pour nous purifier du péché, et s'il n'admet pas que même notre volonté de purification est un effet de l'infusion et de l'opération du Saint Esprit en nous, il résiste au Saint Esprit lui-même qui dit par Salomon : « la volonté est préparée par le Seigneur ».

*Si quelqu'un dit que la miséricorde nous est donnée par Dieu lorsque, sans la grâce, nous croyons, nous voulons, nous désirons, nous faisons des efforts, nous travaillons, nous prions, nous veillons, nous étudions, nous demandons, nous cherchons, nous frappons à la porte, et qu'il ne confesse pas que notre foi, notre volonté, et notre capacité d'accomplir ces actes comme il faut se font en nous par l'infusion et l'inspiration du Saint-Esprit ; s'il subordonne l'aide de la grâce à l'humilité ou à l'obéissance de l'homme et **s'il n'admet pas que c'est le don de la grâce elle-même qui nous permet d'être obéissants et humbles, il résiste à l'Apôtre qui dit : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » et « C'est pas la grâce de Dieu que je suis ce que je suis ».***

En fin de compte, la réponse que fait l'Eglise à Pélage se fonde sur l'Ecriture :

Jn 15, 5 : En dehors de moi, vous ne pouvez rien faire.

Et au semi-pélagianisme, c'est la doctrine de Saint Paul.

Rm 4, 4 : Si quelqu'un accomplit un travail, son salaire ne lui est pas accordé comme un don gratuit, mais comme un dû.

Rm 11, 6 : Et si c'est par grâce, ce n'est pas par les œuvres ; autrement, la grâce ne serait plus la grâce.

Donc conclusion de ce premier pilier : la grâce est gratuite, la sanctification de l'homme est d'abord l'œuvre de Dieu.

II. Luther et le Concile de Trente

2.1. Le combat de Luther : la grâce acquitte l'homme

Martin Luther, né à la fin du 15^{ème} siècle est un religieux augustinien. C'est un homme intègre qui a un grand souci de sainteté. Et qui comme tout homme, fait l'expérience de la ténacité de son péché. Rappelez-vous de Paul : *Ce qui est à ma portée c'est de vouloir le bien, mais pas de l'accomplir.*

Seulement voilà, constatant la ténacité de son péché, Luther va en tirer une doctrine :

Le libre arbitre-arbitre, après le péché originel, n'est autre chose qu'un titre, et quand l'homme fait ce qui est en son pouvoir il pêche mortellement.

Autrement-dit la conséquence du PO c'est que la nature humaine est complètement mauvaise et le libre arbitre n'existe plus.

Et cela à tel point que pour Luther, - on en vient à sa théologie de la grâce – la grâce n'a même pas le pouvoir de restaurer la nature humaine blessée. C'est ainsi que pour lui, **la grâce est un simple statut juridique extérieur** à l'homme obtenu par la foi.

« Pèche et pèche fortement, mais crois davantage ».

Je suis un mauvais homme, gracié par Dieu de la peine de l'enfer.

2.2. La doctrine de Trente : la grâce sauve l'homme

Pour comprendre la réponse de l'Eglise qui est la doctrine du Concile de Trente, il faut comprendre un mot : **la grâce est inhérente**.

Pour Luther : la grâce est un statut juridique extérieur à l'homme mais qui ne le change pas intérieurement.

Pour Trente, **la grâce est inhérente** c'est-à-dire qu'elle est et agit à l'intérieur de l'homme.

Il ne s'agit pas simplement de ne plus imputer à l'homme la peine de son péché, mais de le transformer, de le restaurer.

Et pour vous montrer que Dieu veille sur l'histoire et la croissance de l'Eglise, au moment où l'Europe centrale se bat autour de ces questions, l'Espagne (qui est restée épargnée par les guerres de religion) va donner à l'Eglise une immense sainte à ce moment-là : Sainte Thérèse d'Avila qui enseigne la vie chrétienne comme une union intérieure à Dieu (château intérieur de l'âme) avec ce principe clé de la prière comme une « union transformante ». Au plus je me tiens en présence de Dieu qui habite en moi, au plus je suis transformé en lui. Et nous ramène à la doctrine de Paul.

Alors comment définir la grâce (conclusion)

La grâce est à la vie intérieure de l'homme, ce que la Providence est à l'histoire. La Providence n'est pas la 4^{ème} personne de la Trinité, ce n'est pas une personne, mais c'est le terme par lequel nous désignons l'action, l'intervention (directe ou indirecte) de Dieu dans l'histoire. Et bien la grâce n'est pas non plus une personne divine mais l'action de Dieu dans nos âmes. Grâce sanctifiante, coadjuvante, prévenante, opérante, coopérante etc.

Comment fonctionne l'être chrétien : baptisé :

Présence active / présence objective de Dieu dans l'âme.

Rm 5, 5 : *et l'espérance ne déçoit pas, puisque l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné.*

Dieu est présent ; Dieu agit en nous

1 Co 15, 10 : Mais ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu, et sa grâce, venant en moi, n'a pas été stérile. Je me suis donné de la peine plus que tous les autres ; à vrai dire, ce n'est pas moi, c'est la grâce de Dieu avec moi.

Ph 2, 13 : Car c'est Dieu qui agit pour produire en vous la volonté et l'action, selon son projet bienveillant.

Ph 4, 13 : Je peux tout en celui qui me donne la force.

Col 1, 29 : C'est pour cela que je m'épuise à combattre, avec la force du Christ dont la puissance agit en moi.

Ep 6, 10 : Enfin, puisez votre énergie dans le Seigneur et dans la vigueur de sa force.

Ga 2, 20 : Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. Ce que je vis aujourd'hui dans la chair, je le vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi.

Pourquoi avons-nous besoin de la grâce pour 2 raisons :

- Notre nature est blessée : « c'est en lui-même que l'homme est divisé ».
- Parce que si notre vocation est divine (GS 22), il nous faut des moyens d'y parvenir proportionnés à cette fin. Nous ne pouvons pas parvenir à Dieu sans Dieu. Pour reprendre l'image de la famille divine (Trinité) ce que le fils est par nature, nous, nous sommes appelés à le vivre par la grâce.

Conclusion : la prière intérieure, c'est l'union à Dieu qui nous transforme : pas une option.